

Objectif Image Trégor

Exposition annuelle

Samedi 13 décembre au dimanche 28 décembre 2025

Thème : « PAYSAGE IMAGINAIRE »

Vous êtes beaucoup à nous demander une définition du thème de notre salon 2025 Paysage imaginaire. Nous vous proposons pour faciliter l'approche, d'élargir le champ des possibles à la notion de Monde imaginaire.

Cette nouvelle acception engloberait bien plus aisément tout le travail déjà présenté. Le Paysage imaginaire y garderait une place, pleine et entière, mais tout autant des travaux où la notion de paysage est plus large, et qui seraient moins contestables en les incluant dans la notion de Monde.

MODALITE DE L'EXPOSITION

Participer à la sélection implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Travail autour des photos proposées

- *Le thème de l'exposition est : « Paysage imaginaire »*
- *Les photos présentées à la sélection devront avoir été réalisées ou finalisées après le choix du thème de l'exposition. Pour 2025, la date à prendre en compte est le mardi 30 janvier 2024.*
- *Le thème 2025 (Paysages imaginaires) encourage toutes formes créatives. Pour rappel, l'IA générative est interdite.*
- *Aucune information (auteur, titre, techniques) ne devra être visible sur le tirage.*
- *Les photos présentées lors de la soirée de sélection, devront être tirées sur un support papier et devront être identiques au fichier numérique fourni pour l'inscription des photos. La dimension du support devra être égale au format A4. Les tirages ne seront pas montés sous marie-louise le soir du vote.*
- *Les participants pourront être aidés par d'autres membres (traitement et/ou impression)*

■ Toutes les photos devront avoir les autorisations quant aux lieux et aux personnes présentes sur la photo.

■ Sauf avis contraire, exprimé par écrit, l'auteur accepte que sa photo soit utilisée dans un support édité par O.I.T., dans le but de promouvoir le salon annuel.

Inscription des photos

■ Les inscriptions des photos se feront du lundi 6 octobre (2025) au dimanche 19 octobre (2025)

■ A l'aide d'un formulaire d'inscription sur le site du club (www.oitregor.com), chaque membre du club pourra inscrire entre 2 et 4 photos.

■ Pour cette inscription, les informations suivantes vous seront demandées :

- Coordonnées de l'auteur (nom, prénom, courriel et mobile)
- Nombre de photos à inscrire (entre 2 et 4)

▪ Les informations de chaque photo :

- Titre et nom du fichier
- Positionnement de la photo (entre 1 et 4)
- La taille réelle de la photo
- Fichier JPG et 3000 points max

- Si vous êtes disponible (ou non) le jour de la sélection
- Si vous n'êtes pas disponible, où seront les photos.

■ Les fichiers seront nommés sous la forme : *Nom_Prénom_N°de préférence de la photo_Titre_image.jpg*

[Note : il est important de respecter l'ordre, auteur, N°, titre, car les fichiers seront triés par ordre alphabétique pour la sélection - Le N° doit être formaté sur 2 caractères]

Exemples :

photo N° 1 : *Dupond_Dede_01_Enfin_seul.jpg*

photo N° 2 : *Dupond_Dede_02_Contemplation.jpg*

photo N° 3 : *Dupond_Dede_03_Dans_la_foule.jpg*

photo N° 4 : *Dupond_Dede_04_Repli.jpg*

■ Les fichiers envoyés seront les photos définitives. Les modifications ne sont pas acceptées après la sélection.

- Selon le nombre d'auteurs inscrits et pour une question de place, la commission pourra limiter le nombre de photos présentables le soir du vote :
 - Plus de 60 auteurs : 2 photos seront acceptées
 - Entre 40 et 59 auteurs : 3 photos seront acceptées
 - Moins de 39 auteurs : les 4 photos sont acceptées

- Les auteurs seront prévenus du nombre de photos demandées par la sélection afin de réaliser les tirages.

Sélection des photos

- La date de sélection des photos est prévue pour le mardi 4 novembre (2025) à partir de 17 h. La sélection se déroulera à l'Espace Sainte Anne à Lannion.
- Le nombre d'emplacements est fixé à 80.

- Elle se déroulera en 4 temps :
 - Entre 17 h et 18 h 30, enregistrement des photos - Une équipe sera chargée de les installer dans la salle 1 - Les auteurs pourront patienter dans la salle 2.
 - Entre 18 h 45 et 19 h 45, le vote des membres du club.
Entre 20 h et 21 h 30, le dépouillement sera effectué par les membres de la commission - Dans la salle 2, les auteurs auront accès au buffet.
 - A partir de 21 h 30, présentation des résultats

- A partir de 22 h, tous les membres du club aideront à ranger et nettoyer les salles.

- Tous les membres inscrits à l'association, y compris ceux ne présentant pas de photos, pourront participer à la sélection des photos.

- Les adhérents voteront pour les photos de leur choix (sauf pour leurs propres photos) en attribuant un point à trente photos au maximum.

- Selon le nombre d'auteurs inscrits, l'équipe pourra limiter le nombre de photos qui seront présentées :
 - Plus de 80 auteurs : le classement se fera sur les 80 meilleures photos à raison d'une photo possible par auteur)
 - Au-delà du nombre de participants et dans la limite du quota d'emplacements retenu par l'équipe Salon (quota de 70-80 photos), ce seront les 2èmes meilleures photos de chaque auteur qui viendront s'ajouter à la liste des photos. Ce raisonnement s'appliquera si besoin à la 3ième photo de chaque auteur en cas de faible participation.

- *Si un photographe qui a présenté plus de 2 photos se retrouve avec 0 point pour chacune de ses photos, ce sera sa photo classée par lui en numéro 01 qui sera retenue.*
- *Une fois les photos sélectionnées, elles ne pourront plus être modifiées. Seule la dimension d'impression pourra varier.*

Choix des photos de promotion

- *Le choix des photos pour la promotion sera effectué par les membres de l'équipe du Salon. L'équipe devra choisir : une photo pour l'affiche, une photo pour l'invitation et 4 photos pour la presse ou la promotion envers OI-National et la FPF.*
- *Ce choix se fera dans les jours qui suivent la sélection.*

Installation de l'exposition

- *L'installation de l'exposition se déroulera à l'Atelier des Ursulines (ancienne bibliothèque).*

Les membres du club participeront au montage :

- *Le mercredi 10 décembre 2025 (toute la journée)*
- *Le jeudi 11 décembre 2025 (uniquement l'après-midi)*
- *Les images exposées pourront être présentées dans les cadres fournis par le club en format 40x50, 50x50 ou 50x70 avec ou sans marie-louise blanche quelle que soit la taille de la photo.*
- *Les panoramiques sont autorisés, mais ne doivent pas dépasser une longueur de 80 cm pour une surface maxi de 0,35 m². Ils pourront être exposés avec ou sans cadre sur un support rigide (Dibond, Médium, etc ...) avec système d'accrochage fiable fourni par l'auteur. L'auteur devra proposer un cadre homogène par rapport à l'expo.*

Permanences et démontage

- *L'exposition se déroulera du samedi 13 au dimanche 28 décembre (2025) (sauf les lundis et le jour de Noël).
Le vernissage se déroulera le vendredi 12 décembre (2025) entre 18 h et 20 h.*
- *Tout membre qui expose s'engage à participer au bon fonctionnement de notre salon, y compris les gardes, et le ménage (sauf dérogation acceptée par l'équipe).*
- *Les membres du club pourront s'inscrire à une permanence - Les permanences ont une durée de 2 heures :*
 - *Les lundis et Noël : fermeture*
 - *Les autres jours : 2 permanences entre 14 h 30 et 16 h 30 puis 16 h 30 et 18 h 30*
 - *En plus, les jeudis : 1 permanence le matin entre 10 h et 12 h*

- *Les exposants sont seuls responsables de tous droits relatifs aux photos qu'ils présentent : la participation au salon implique qu'ils détiennent toutes les autorisations nécessaires à la reproduction et à la diffusion de ces photos, et garantissent Objectif Image Trégor contre toute action qui pourrait être engagée par l'exposition de leurs photos.*

- *Le montage et le démontage de l'exposition se feront :*
 - *Mercredi 10 décembre (toute la journée)*
 - *Jeudi 11 décembre (uniquement l'après-midi)*
 - *Dimanche 28 décembre à partir 18 h*

Droit de reproduction des œuvres : http://www.wipo.int/sme/fr/documents/ip_photography.htm#1.4

Note : Certaines dates pourront être modifiées par l'équipe.

L'équipe Salon est chargée de faire appliquer le règlement et de prendre toutes décisions nécessaires pour le bon déroulement de l'événement.